



**Communauté** d'agglomération  
de l'**Ouest Rhodanien**

# Rapport annuel 2017

Synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Pôle Infrastructures,  
collectes et réseaux  
**Communauté de  
l'Ouest Rhodanien**

[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)





## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

---

Jacques NOVE, Vice-Président en charge des déchets.

David GIANONE, Président de la commission déchets.

Responsables du service en 2017:

Administratif, prévention : Joëlle REMBERT

Collecte, déchèteries : Aurélien DECHAVANNE

### I PRESENTATION DU TERRITOIRE

La COR est composée de 34 communes

La Population : 50 657 habitants sur 577 km<sup>2</sup>

Notre territoire est référencé : mixte rural pour l'ADEME

### II ACTIVITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

En 2017, le service gestion des déchets a concentré ses missions sur la mise en place d'un projet d'harmonisation et de rationalisation des coûts de la collecte des déchets ménagers et assimilés et ce, en interne. Un nouveau mode de collecte a été opté : la collecte latérale.

L'année 2017 est dédiée au secteur sud du territoire, avec une première phase de déploiement, attendue pour le 1<sup>er</sup> juin 2018.

#### **I. Les actions marquantes en 2017**

---

✓ Le projet harmonisation et rationalisation de la collecte :

- Phase technique préparatoire : diagnostic, étude du potentiel, quantification des points de regroupement, volumes, type de containers.
- Phase de concertation : avec les élus de chaque commune, pour définir les emplacements des futurs points de collecte
- Décision du maintien du porte à porte dans le cœur de ville Tarare (définition du zonage en concertation avec la mairie et mise en place d'une TEOM différenciée)
- Délibération de la TEOM différenciée sur le cœur de ville de Tarare (délibération N°COR 2017-265)



✓ Mise en place de la filière Eco-mobilier sur la déchèterie de Thizy les Bourgs

Ecomobilier est l'éco organisme de la filière meuble.

Une benne a été installée dès fin janvier sur la déchèterie de Bourg de Thizy (commune de Thizy les Bourgs) . Des permanences d'information et de sensibilisation au tri du mobilier ont été organisées.

Le tonnage collecté sur les 2 déchèteries (St Marcel l'Eclairé et Thizy les Bourgs) est de 557,03 T contre 364,78 T en 2016.

✓ Mise en place de compostage collectif en pied d'immeuble

Le service gestion des déchets, dans le cadre de la réduction et prévention des déchets, développe le compostage partagé. Trois sites pilotes ont été proposés aux bailleurs sociaux du territoire : Cours, Les Olmes, Amplepuis. Deux sites ont été expérimentés avec l'OPAC : la cité Déchelette d' Amplepuis et les résidences Fougerard à Cours.

✓ Travaux d'extension des locaux techniques

Ces travaux engagés afin d'agrandir la zone de stockage des véhicules et de mettre le bâtiment aux normes se sont achevés le 23 octobre 2017.

Le montant global du marché s'élève à 343 836,94 € TTC.

La COR a reçu une subvention d'un montant de 43 209,23 € au titre de la dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR), correspondant au solde pour les travaux de requalification du bâtiment du service déchets.

✓ Les marchés de prestations

Prestation de broyage et transport des déchets verts :

Société RACINE

340 000 € TTC pour 3660 T estimées de déchets verts sortant

Durée de 2 ans, renouvelable 2 fois 1 ans, soit jusqu'au 31/05/2021.

Un acte de sous traitance est signé avec :

Monsieur JULLIEN

GAEC de l'EAURIZON

69550 SAINT JEAN LA BUSSIERE

SRD BEAUJOLAIS

Lieu-dit Buyon

69460 SAINT ETIENNET LES OULLIERES



Acquisition de trois bennes de collecte de déchets ménagers, une 26 T latérale, deux bennes 19 T et 12 T classiques  
Société FOREZ BENNES ENVIRONNEMENT  
586 200 € TTC

Acquisition de bacs de grande capacité pour la collecte latérale :  
Société CONTENUR

Marché à bons de commande d'une durée de 1 an, renouvelable 3 ans, soit jusqu'au 31 novembre 2021, sans montant minimum sans maximum. Ce marché est estimé à 2 000 000 € sur sa totalité, soit 4 ans.

Avenant au marché « collecte des déchets ménagers sur le secteur de Tarare en porte à porte » :

SUEZ CENTRE EST : avenant de prolongation jusqu'au 31 mai 2018 pour un montant de 495 240 € TTC

## II. La prévention

---

✓ Indicateurs de réduction des déchets :

	2014	2015	2016	2017
OMR	11245	11140	10905	10953
kg/hab	223	222	215	216,21
EMB	762	805	864	872
kg/hab	15	16,3	17,09	17,8

✓ Compostage individuel:

319 composteurs distribués en 2017  
919 distribués depuis 2014

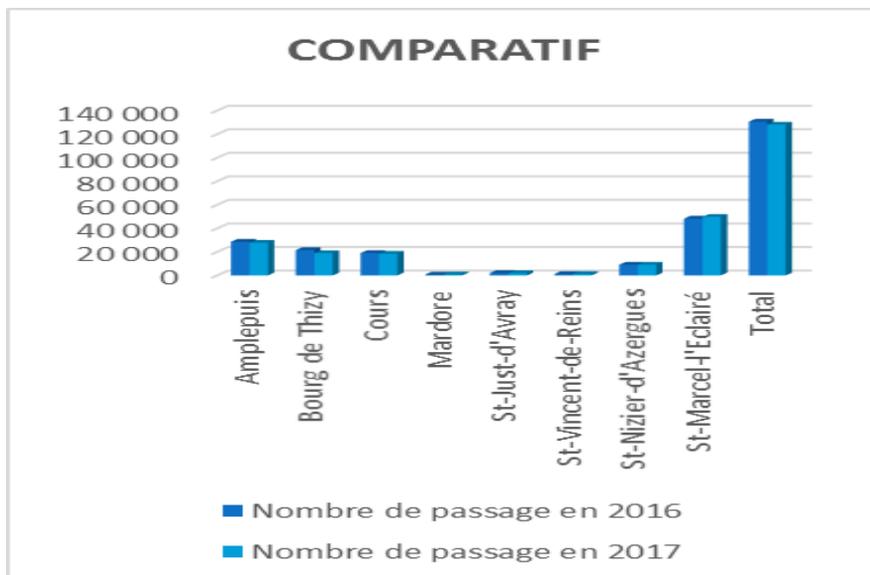
✓ Animation:

- Animations scolaires : 1 161 enfants, 55 classes ont bénéficié d'une sensibilisation au tri
- Visites du centre de traitement des déchets NICOLLIN : 145 personnes
- Entreprises : Accompagnement au tri dans le cadre de la redevance spéciale : 52 personnes
- Animations grand public : 2600 personnes
- Semaine Européenne de la réduction des déchets du 20 au 26 novembre 2017 :
  - Lutte contre les sacs plastiques : distribution de sacs en tissu
  - Réduction des déchets alimentaires : distribution de livret de recettes anti-gaspi.



### III. Les déchèteries

DECHETERIE	Nombre de passage en 2016	Nombre de passage en 2017
Amplepuis	28 543	27 768
Bourg de Thizy	21 514	18 897
Cours	19 033	18 452
Mardore	714	868
St-Just-d'Avray	2 118	1 958
St-Vincent-de-Reins	1 255	1 249
St-Nizier-d'Azergues	9 151	9 092
St-Marcel-l'Eclairé	48 280	49 756
<b>Total</b>	<b>130 608</b>	<b>128 040</b>





## IV. La collecte

- ✓ Les déchets ménagers et assimilés

	ORDURES MENAGERES	EMBALLAGES RECYCLABLES	VERRE	PAPIER
Tonnage (T)	10 953	872	1 587	862
Ratio (kg/an/hab)	218,35	17,84	31,63	17,84
Ratio Sytraival 2017 (kg/an/hab)	210,13	19,32	36,80	20,12
Ratio collecte RHÔNE (ADEME 2016) (Kg/an/hab)	207,00		32,00	42,00

	2016	2017	Variation
	(quantité en tonnes)	(quantité en tonnes)	
Ordures ménagères	10 905	10 953	0,44%
Emballages ménagers	864	872	0,92%
Verre	1 576	1 587	0,70%
Papier	924	862	<b>-6,70%</b>

- ✓ Redevance spéciale : le seuil d'application a été fixé à 660 litres d'ordures ménagères par semaine.

COMPARATIF		
	2016	2017
Nombre d'assujettis	121	126
Recettes *	394 288,00 €	438 000,00 €
Coût au litre	0,040 €	0,040 €



## V. Les indicateurs financiers

- ✓ Le budget annexe du service

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Réalisé
Charges Générales (011)	
<i>dont contrats de prestations</i>	3 623 905,55 €
<i>(traitement des déchets)</i>	
Charges de personnel (012)	684 616,36 €
Transfert entre section (042)	
Amortissements	175 055,45 €
Charges financières (66)	22 766,59 €
Diverses charges (65+67)	24 939,00 €
<b>Total</b>	<b>4 531 282,95 €</b>
Recettes	Réalisé
Produits de services (70)*	527 294,45 €
Impôts et Taxes (TEOM 73)**	4 528 447,00 €
Dotations, Subventions (74)	437 152,15 €
Recettes diverses (013+75+77+76)	30 860,91 €
Excédent (002)	1 451 252,86 €
Transfert entre section (042)	32 373,19 €
<b>Total</b>	<b>7 007 380,56 €</b>



<b>BUDGET D' INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisé</b>
Investissement OM + Travaux déchèteries + Locaux et abords OM (20+21+22+23) (avec report 2015)	452 062,85 €
Emprunts-Dettes (16)	62 909,80 €
Transfert entre section (040)	32 373,19 €
<b>Total</b>	<b>547 345,84 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Réalisé</b>
Transfert entre section (040)	175 055,45 €
Excédent (001)	706 703,29 €
Subventions reçues (13)	0,00 €
Dotations, FCTVA (10)	54 082,29
<b>Total</b>	<b>935 841,03 €</b>



✓ Les coûts et recettes du service

Les coûts aidés (déductions des recettes et subventions) en euros HT/ habitants sont les suivants :

(Source : matrice compte coût 2017)

RAPPORT ANNUEL 2017							
PRESENTATION DES COÛTS							
	OMR	Verre	JRM	Emballages	Déchèterie	Autres	Total
Coût aidé €HT	2 263 221,00 €	37 702,00 €	- 34 587,00 €	280 834,00 €	1 177 695,00 €	52 858,90 €	3 777 723,90 €
Coût aidé €HT/hab.	45 €	1 €	- 1 €	6 €	23 €	1 €	75 €
Coût aidé €HT/tonne	208 €	22 €	- 42 €	339 €	106 €		150 €
RAPPEL COÛTS 2016							
Présentation des coûts							
	OMR	Verre	JRM	Emballages	Déchèterie	Autres	Total
Coût aidé €HT	2 261 924,00 €	25 697,00 €	- 33 280,00 €	279 255,00 €	1 268 202,00 €	73 506,00 €	3 875 304,00 €
Coût aidé €HT/hab.	46 €	1 €	- 1 €	6 €	25 €	1 €	77 €
Coût aidé €HT/tonne	209 €	16 €	36 €	326 €	103 €		146 €
ELEMENTS DE COMPARAISON							
Coût aidé €HT/hab.	45 €	1 €		5 €	23 €	1 €	75 €
<i>Valeur référence (AURA 2016 - mixte rural)</i>	49 €	1 €		5 €	23 €	3 €	82 €
			*moyenne JRM et emballages				
Coût aidé €HT/tonne	208 €	22 €		149 €	106 €	non communiqué	150 €
<i>Valeur référence (AURA 2016 - mixte rural)</i>	266 €	38 €		111 €	112 €	non communiqué	
			*moyenne JRM et emballages				

Les recettes du service

Le montant des recettes (ventes de matériaux, soutiens au tri, RS, composteurs, facturation accès aux déchèteries des professionnels...) s'élève à : 1 012 217,93 €

Le taux de taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en 2017 voté par la COR est de **11.93 %**